

Fiche de poste

Maître de conférences associé - ½ ETP à pourvoir immédiatement

Ingénieur(e) de recherche

Intitulé du poste : Ingénieur(e) de recherche à mi-temps

Statut : Maître de conférence associé

Charges : 160 h équivalent TD – ingénieur(e) de recherche chargée de la chaire
« Le littoral comme territoire de projets » + enseignements liés à la chaire

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur handicapé.

L'École d'architecture de la ville & des territoires Paris-Est

L'École d'architecture de la ville et des territoires Paris-Est est fondée sur un projet pédagogique centré sur l'incidence des mutations urbaines et techniques sur l'acte de bâtir. Sa localisation en ville nouvelle l'a naturellement tournée vers les nouveaux territoires urbains et les nouvelles pratiques du projet qu'elles supposent.

L'enseignement du projet – conçu à quelque échelle que ce soit comme la transformation d'un territoire – se nourrit d'interactions permanentes à l'intérieur d'un cadre théorique contenant l'histoire sociale et morphologique de la croissance urbaine, et une culture technique intégrant au corpus habituel de la discipline l'étude des grandes infrastructures territoriales. L'ambition de l'école est de prendre toute la mesure des préoccupations environnementales contemporaines et de réviser la pédagogie de l'architecture en conséquence, tant dans les enseignements de projet et de construction que dans les cours de théorie et d'histoire.

Cette approche, toujours pluridisciplinaire, a donc conduit à définir, au sein du premier cycle, quatre grands champs de connaissances complémentaires à l'enseignement du projet architectural proprement dit : « architecture », « construction », « représentation », « territoire ».

Dans ce cadre, l'enseignement du projet s'inscrit dans une progressivité conduisant de l'exercice de courte durée – les trois premiers semestres d'études – au projet semestriel – les trois semestres suivants.

Des transversalités entre le projet et les autres disciplines sont organisées fréquemment. Elles offrent l'occasion d'exercices spécifiques, de moments particuliers pendant les projets ou de workshops. Les principales transversalités portent sur projet/territoire et projet/construction.

Après le tronc commun d'enseignement de 1^{er} cycle, le deuxième cycle est organisé en quatre filières d'approfondissement combinant enseignement théorique et projet :

« Architecture & Experience », dirigée par Éric Lapière ;

« Matières à penser », dirigée par Marc Mimram ;

« Fragments », dirigée par Ido Avissar ;

« Transformation », dirigée par Paul Landauer.

Cette identité pédagogique se renforce à partir de partenariats déjà concrétisés (École des Ponts Paris Tech, Master génie urbain de l'Université de Marne la Vallée, École d'urbanisme de Paris, École des ingénieurs de la ville de Paris...)

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école

L'École dispose d'une unité de recherche, l'Observatoire de la condition suburbaine, rattachée à l'UMR AUSSER, qui est également composante de recherche de l'Université Gustave Eiffel, dont le champ scientifique s'étend de l'évolution des formes urbaines récentes à l'analyse environnementale et au jeu des acteurs décisionnels.

L'École a pour ambition aujourd'hui de donner une place plus importante à la recherche. Cette ambition se décline à trois niveaux :

1. Développer la recherche doctorale et l'accueil des doctorants en constituant un véritable « parcours recherche » dans le cursus du second cycle ;
2. Faire émerger de nouvelles problématiques de recherche en s'appuyant sur les problématiques propres aux enseignements spécifiques de notre école : les quatre filières de master et les formations post-diplôme ;
3. Augmenter les partenariats facilités par notre position privilégiée au sein d'un campus universitaire – singulière pour une école d'architecture francilienne –, préciser la place que peut prendre l'architecture dans le champ plus large des savoirs universitaires et faire valoir les apports conjoints de la théorie, de l'histoire et de la pratique du projet d'architecture pour envisager les territoires et négocier la transition qu'appellent les préoccupations environnementales.

La chaire partenariale « Le littoral comme territoire de projets »

La chaire partenariale d'enseignement et de recherche en architecture « Le littoral comme territoire de projets », créée en 2018 par l'École sous l'impulsion de Frédéric Bonnet, a pour objectif de fédérer enseignants-chercheurs, étudiants, partenaires institutionnels et économiques autour des enjeux d'aménagement contemporains du littoral : adaptation aux risques et au changement climatique, réintégration des dynamiques naturelles dans le projet urbain et architectural et valorisation du patrimoine, accompagnement des collectivités dans leur transition écologique à travers la maîtrise de leurs transformations. Labellisée en 2020 par le Ministère de la culture, cette chaire associe les écoles d'architecture Paris-Est et Marseille, le Puca, le Conservatoire du littoral, Artelia Ville et Territoires ainsi que des intervenants ponctuels issus de différentes universités.

Les études prospectives réalisées dans ce contexte par le DSA d'architecte-urbaniste de l'École constituent l'une des principales productions de la chaire (plus de quinze études réalisées à ce jour, dont la moitié portant sur des communes ultramarines).

Au sein de ce corpus, les études réalisées en partenariat avec l'État et les collectivités territoriales de Martinique et Guadeloupe occupent une place singulière. Elles s'inscrivent dans le cadre d'un programme expérimental du Puca (« Les laboratoires d'aménagement du littoral »), visant à apporter une ingénierie renforcée dans ces territoires insulaires particulièrement vulnérables au changement climatique et dont la situation est aggravée par une certaine précarité socio-économique.

Mission et activités principales

Présentation des missions d'ingénieur(e) de recherche

L'ingénieur(e) de recherche sera intégré(e) à l'Observatoire de la condition suburbaine (AUSser, UMR 3329 du Cnrs), l'équipe de recherche de l'École. La personne recrutée travaillera en étroite collaboration avec le responsable de la chaire pour assurer le développement de celle-ci, ainsi qu'avec les membres du laboratoire. Elle participera à la mise en œuvre des activités de recherche, de gestion, de diffusion des connaissances et de valorisation des activités de recherche portant sur ce domaine. À ce titre :

Elle sera chargée des fonctions d'animation et de coordination du sujet, dont la création d'une page ou d'un site internet dédié ;

Elle travaillera en étroite collaboration avec la ou le vacataire qui sera recruté(e) pour l'organisation d'un colloque en Martinique avec la Déal et le Puca comme partenaires,

Elle assurera la veille des appels à projets et « call for papers » pouvant intéresser la chaire.

Présentation des missions d'enseignement liées à la chaire

- Les études menées au sein du DSA d'architecte-urbaniste sur les enjeux littoraux, à l'origine de la création de la chaire, restent aujourd'hui au cœur de l'activité de celle-ci. La personne recrutée participera donc au suivi des relations avec les commanditaires de ces études – le plus souvent partenaires de la chaire – et encadrera les étudiants sur ces sujets au sein de l'enseignement « Écrire et argumenter autour du projet urbain » (appelé aussi « atelier d'écriture »). Elle sera également en charge de la capitalisation, valorisation et de la diffusion de toutes les études sur le littoral produites dans ce cadre.

- Enquête territoriale : Conçue comme un intensif sur trois jours (le dernier d'une séquence de trois exercices courts), l'intensif se situe à l'orée du S5 (septembre) et consiste en un voyage d'étude vers une destination située sur le littoral qui permettra d'explorer des références aussi bien paysagères qu'urbanistiques et architecturales. Cette proposition procède de l'idée qu'il est impératif, dans notre école, d'engager nos étudiants, tout au long de la licence, dans l'observation et l'analyse actives de la réalité des territoires et des situations construites. La personne recrutée sera chargée de l'organisation de l'intensif et le voyage afférent, avec le coordinateur du champ d'enseignement Territoire et les trois enseignants chargés également de l'encadrement des différents groupes.

Profil et candidature

Qualités et diplômes

Architecte ou paysagiste requis,

Doctorat (si possible en architecture) souhaité,

Capacité d'animation et de développement,

Connaissances avérées dans le domaine scientifique : les littoraux ; la recherche en architecture, capacité de management et d'organisation. Une maîtrise de l'anglais est fortement souhaitée,

Justifier d'une expérience pédagogique,

Justifier d'une expérience professionnelle significative,

Il sera apprécié que le candidat puisse faire valoir la visibilité de son parcours sur un plan national ou international (expositions, publications)

Dossier de candidature et procédure d'admission

Pièces à fournir :

- Curriculum vitæ,

- Lettre d'intention pédagogique,

- Un document présentant les travaux, ouvrages, articles ou mémoires attestant de l'expérience du candidat.

Calendrier

1^{re} phase / admissibilité : Sélection sur dossier ; réception par l'École du dossier en version numérique uniquement à la date du 20 août 2021 dernier délai, à l'adresse : <https://transfert.paris-est.archi.fr/s/NrSMM7YM3AZDcbt>

2^e phase / entretiens oraux : le 31 août 2021

Contact pour les questions d'ordre scientifique :

Monsieur Paul Landauer,

paul.landauer@paris-est.archi.fr

Contact pour les questions RH :

Sophie Perdrial : sophie.perdrial@paris-est.archi.fr

Nadine Decuyper : nadine.decuyper@paris-est.archi.fr